



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sociétés d'économie mixte

Question écrite n° 128073

## Texte de la question

M. Michel Hunault interroge M. le ministre auprès du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, chargé des collectivités territoriales, sur la pratique de certains élus qui s'attribuent des indemnités conséquentes au sein des sociétés d'économie mixte (SEM) dont le nombre ne cesse de se multiplier. Ces pratiques sont d'autant plus scandaleuses que l'immense majorité des élus locaux au sein des conseils municipaux des 36 000 mairies de France sont bénévoles. Il lui demande s'il peut rappeler les conditions d'attribution des indemnités au sein des SEM.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Hunault](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (6<sup>e</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 128073

**Rubrique :** Collectivités territoriales

**Ministère interrogé :** Collectivités territoriales

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 14 février 2012, page 1188

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)